

Nouveau sur le Territoire ?

La Communauté de communes Provence Verdon
vous accompagne pour trier vos déchets

VOTRE COMPOSTEUR VOUS ATTEND

Distribution gratuite de composteurs

Le 4ème mercredi de chaque mois
9h30 - 12h
Quartier Saint-Jean
10 Impasse de la Faïencerie
VARAGES

Sur présentation du Pass Déchets



VOS CONSIGNES DE TRI

Les cartons



Le bon geste

Pliés et vidés

Les interdits

Plastique
Papier bulles
Polystyrène
Blister

Les verres



Les bons gestes

Les bouchons et
couvercles dans
la colonne jaune

Les interdits

Ampoules
Vitres
Faïences
Vaisselle, porcelaine

Les emballages et papiers



Les bons gestes

En vrac
Ne pas imbriquer ni laver
Bien vidés

Les interdits

Déchets alimentaires
Textiles
Maroquinerie
Porcelaine

Les textiles



Les bons gestes

Dans un sac
Chaussures
attachées par paire

Les interdits

Articles humides
Linge sale

Ordures ménagères



Le bon geste

Sac de 60L maxi

Les interdits

En vrac
Cendres chaudes
Déchets toxiques
Équipement
électrique/électronique

Un doute, une question ?
Consultez l'application
CITEO



Retrouvez vos points
tri sur la carte du site
de la CCPV



LE PASS DÉCHETS !

Deux façons de l'obtenir:

- 1 Demande le sur www.provenceverdon.fr
- 2 La CCPV vous accueille du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 13h30-17h00



Particuliers

- Copie de votre carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile sur le territoire

Professionnels

- SIRET
- Extrait KBIS, carte entreprise ou CFE

Etablissements publics et municipaux

- SIRET

QR code vers le site de la CCPV



VOS DÉCHÈTERIES

ÉTÉ : de mars à octobre

7h45 - 12h

13h - 18h

HIVER : de novembre à février

8h - 12h

13h - 17h30

Pour fin 2025

Une nouvelle déchèterie à Tavernes, Chemin de Rambourgue

Fermeture de celles de Barjols et Fox-Amphoux



Barjols

les hauts quartiers,
route de Pontevès

Fox-Amphoux

route de
Montmeyan

Rians

quartier la roquette,
route de Ginasservis

Seillons

la verrerie chemin
des crouls

Saint-Julien

route de la
Verdière

Vos encombrants sont lourds/volumineux et vous n'avez pas de véhicule ? Renseignez-vous auprès de votre mairie pour savoir comment vous en débarrasser.

Certaines de nos communes assurent une collecte des encombrants à domicile.



QR code vers le guide déchèterie

Une info, une question ?

Ambassadeurs du Tri

☎ 06 45 99 72 71 ✉ preventiondechets@provenceverdon.fr

Téléchargez l'appli

